



ARDECHE



FEDERER NOTRE FORCE COLLECTIVE

PROJET FEDERAL 2017-2021

Adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée
Générale le 12 mai 2017

POURQUOI UN PROJET FEDERAL

Ce nouveau projet fédéral s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par la fédération depuis 2005 ;

- Dans la continuité du projet fédéral précédent adopté en 2012 (pour la période 2012-2016)
- Dans la mise en œuvre de la décision de l'AG de la FCSF clarifiant les missions fédérales.
- Dans la prolongation de la démarche du congrès de Lyon initiée par la FCSF en 2013

Il est le résultat de nombreux temps de réflexion et de formalisation.

Une évaluation du travail de la fédération sur la période 2012-2016 construite à partir :

- D'une évaluation de la mise en œuvre de la convention pluri-partenaires avec le département, la CAF et la MSA, autour du projet fédéral et des actions menées par la fédération conduite dans le cadre partenarial.
- D'échanges avec l'ensemble des adhérents animés par des administrateurs fédéraux à partir d'une grille d'enquête afin de mesurer comment les acteurs bénévoles et salariés des centres évaluaient le travail de la fédération.
- D'une enquête auprès des administrateurs fédéraux pour évaluer avec eux le fonctionnement de la vie de la fédération.

Des temps de travail réguliers lors des Conseils d'administration en 2016 et début 2017 afin de construire notre vision politique et stratégique, en parallèle au renouvellement de la convention pluri partenariale avec le Département, La CAF et la MSA.

Le travail de plusieurs en bureau pour réaliser la rédaction d'un avant-projet.

La mise en débat, l'amendement et les corrections de l'avant-projet lors du Conseil d'administration du 30 mars 2017 .

Son adoption en Assemblée Générale le 12 mai 2017 à Le Teil.

Le projet fédéral c'est l'outil indispensable dont se dote pour 5 ans la fédération au regard d'une situation qu'elle souhaite faire évoluer.

Ce projet il porte à la fois :

- Sur une volonté d'accompagnement de nos adhérents pour qu'ils soient acteurs de transformations sociales, de changements de pratiques sur les territoires aux services de tous et en particulier de ceux qui sont les plus en situation de fragilité, d'exclusion sociale.
- Sur notre volonté d'agir auprès des acteurs publics pour qu'ils reconnaissent la réalité et la force de l'expertise d'usage des citoyens et en particulier de ceux qui sont les « publics cibles » de leur action.
- Sur notre volonté d'agir aussi sur nous-mêmes pour que nous vivions ces formes de travail plus coopératives, plus impliquante.

C'est ce projet qui sert de cap à l'action politique de la fédération, à sa représentation par le bureau et les délégués représentent la fédération, aux choix et au mode opérationnel dont l'équipe fédérale met en œuvre les actions avec les acteurs.

Ce projet, validé par le réseau, engage le réseau tout entier. Il est un élément fondamental du pacte fédéral qui relie tous les acteurs. Chacun contribue à l'avancée du projet collectif tant sur son territoire que sur le plan départemental (et national) et à la transformation sociale de nos territoires.

UN PROJET INSCRIT DANS UNE HISTOIRE

DU COMITE DEPARTEMENTAL A LA FEDERATION :

- ↪ Une longue démarche amorcée dès 1982, accompagnée par la Fédération Nationale des Centres Sociaux, conduit les 11 Centres Sociaux existant en Juin 1989 à la constitution officielle du CO.DE.C.S.A.
- ↪ Une convention liant la F.C.S.F, Le G.R.A.C.S (ex - U.R.A.C.S), et le CODECSA sera signée le 22 Octobre 1990 afin d'accompagner le Comité vers l'étape suivante de mise en fédération des Centres Ardéchois.
- ↪ Fin 1990 Une première convention d'action est signée avec le département. Elle marque le début d'un partenariat et d'un dialogue constructif qui se poursuit aujourd'hui avec le Conseil Général de l'Ardèche. Elle visera à faciliter l'insertion des bénéficiaires du R.M.I par des actions d'alphabetisation et d'Aide Educative Budgétaire (AEB).
- ↪ En 1991, le logement constitue déjà une priorité pour certains centres qui s'engagent dans la réflexion pour la mise en place du PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées). Une priorité qui reste d'actualité aujourd'hui, par un investissement dans la cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).
- ↪ En Février 1992, Le Département reconnaît par convention le rôle de coordination des centres sociaux joué par le CODECSA.
- ↪ En Novembre 1992 La Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux sera créée et ses statuts déposés. Un délégué à mi-temps contribue à la mise en œuvre du projet fédéral en devenir. L'association des centres sociaux et familiaux d'Annonay met à disposition de la fédération son directeur pour accomplir ce travail.
- ↪ En 2004 la fédération met fin à la convention qui la lie à l'association des centres sociaux et familiaux d'Annonay pour la mise à disposition de son délégué, en 2005 elle recrute directement son délégué.
- ↪ En 2006 elle adopte un premier projet pluriannuel, qui servira de référence pour son action.
- ↪ En 2010, elle recrute un chargé de mission pour développer le travail d'animation et de qualification du réseau.
- ↪ En 2012 elle adopte son projet fédéral pour 4 ans dont les axes s'inscrivent dans le fil du congrès de Lyon qui fait du développement du pouvoir d'agir une ossature de l'action des centres sociaux. Il montre ainsi une volonté d'ancrer le travail des centres sociaux dans une action transformatrice en mettant en œuvre une forme d'action sociale ayant pour objet de :
 - Contribuer à la lutte contre la pauvreté économique et la précarité,
 - Revendiquer le droit à l'éducation pour tous et à la promotion sociale des citoyens
 - Contribuer au dialogue entre les citoyens et les élus et/ou institutions

Au cours de ce projet fédéral la fédération est associée pour la première fois à l'élaboration de plusieurs politiques publiques dont elle est aussi signataire. Citons ainsi les schémas sociaux du département, du Plan Départemental pour l'Insertion, du schéma directeur de l'animation sociale.

C'est aussi au cours de ce projet fédéral que le poste de chargé de mission à mi-temps est transformé en poste de délégué adjoint, puis délégué à 0.8ETP et que nous recrutons un chargé de communication sur 2 heures hebdomadaires.

NOS MANIERES DE FAIRE ASSISES SUR DES VALEURS ASSUMÉES

Nous entendons être un réseau :

Solidaire, qui développe de l'entre-aide et des projets communs entre ses adhérents, soucieux des personnes qui composent le réseau fédéral et la vie des centres, mais qui soit aussi en solidarité avec les partenaires associatifs et les habitants de nos territoires et en particulier ceux qui sont les plus en situation de fragilité.

Participatif et impliquant, qui met en œuvre au « quotidien » une forme de travail qui associe autour de son projet et de ses actions les professionnels, les administrateurs et bénévoles, les adhérents et les personnes concernées par les actions. Qui développe une action, centrée sur la pédagogie de l'engagement, qui contribue au renforcement du « pouvoir d'agir » et à l'émancipation de chaque personne quels que soient son âge, son sexe, ses ressources, ses capacités.

D'éducation populaire en ce sens que son action permet à chacun de ses membres d'analyser les problématiques sociales et les rapports de forces qui sont à l'œuvre et de contribuer avec les autres à la transformation de celles-ci vers plus de justice sociale et d'équité.

Démocratique, parce que nous sommes persuadés que l'expérience et la vie associative peut contribuer à revivifier notre démocratie, nous voulons promouvoir une démocratie associative qui permet à chaque acteur du conseil mais aussi plus largement aux membres du réseau de contribuer au portage de notre projet.

Les projets que conduit la fédération sont **co-construits, co-animés** par des acteurs fédéraux (bénévoles et salariés) et par des acteurs des centres.

UN RESEAU FEDERAL FORT ET ANCRE DANS UN PARTENARIAT DEPARTEMENTAL STRUCTURE

Les Adhérents

Le réseau fédéral est composé des 16 centres sociaux du département (un EVS la « Maison de Vallée » animé par l'association « mont 'a la feira » sur Burzet et la vallée de la Bourge est en cours d'adhésion au moment où sont écrites ces lignes)

Parmi ces centres, 13 sont en gestion associative :

- L'ASA d'Aubenas, le Centre Social Intercommunal du Pays de Valgorge, le Centre social « Jean Marc et Josiane Dorel » du Pouzin, le centre social « Revivre » des Vans, la MJC/MPT de La Voulte, le Centre social de Tournon, Le Centre social « la Pinède » de Villeneuve de Berg, le Centre social « l'Odyssée » de Saint Agrève, le centre social « CELFS » au Teil sont chacun portés par une association, et la MJC Centre social des « 3 Rivières » à Beauchastel ;

- L'Association d'animation des Centres sociaux d'Annonay anime aujourd'hui 2 centres sociaux. L'un dit des « perrières » l'autre « multi sites » qui œuvrent sur la totalité de la commune ;

- 3 centres sont gérés par des CCAS : « Pierre Rabhi » de la Voulte, « l'Art des liens » de Privas et « Au fil de l'eau » à Aubenas.

Il n'y a plus aujourd'hui de centres qui soient gérés directement par la CAF d'Aubenas, les gestions ayant été soit reprises par des associations soit transférées au CCAS de la commune au cours du dernier projet fédéral.

La Fédération

La Fédération est administrée par un conseil d'administration important, issu de presque tous les centres sociaux et 2 membres de droit (CAF de l'Ardèche, MSA Ardèche-Drôme-Loire), le conseil départemental ayant fait le choix de ne plus y participer (risque de qualification en gestion de fait).

Le dialogue est riche avec tous les centres, qui ont tous investi l'espace fédéral. Les solidarités entre les centres continuent de se développer et des projets communs se sont créés.

Le partenariat institutionnel

Depuis plusieurs années, le partenariat avec le Conseil Départemental, la CAF et la MSA, est formalisé dans le cadre d'une convention inter partenariale.

Ce partenariat permet une véritable synergie entre les partenaires de la convention pour un accompagnement des centres au sein de leurs territoires.

Cette convention reconnaît la fonction d'animation de la vie sociale et la dimension globale des centres sociaux sur leur territoire de compétences.

Les centres sociaux bénéficient de financements de fonctionnement par le Conseil Général pour contribuer à l'animation de la vie sociale et au pilotage du projet, mais aussi d'autres subventions spécifiques liées à des politiques diverses du Département.

La convention inter - institutionnelle est arrivée à terme à la fin de l'année 2016. Nous sommes convenus avec les partenaires de travailler dès le premier semestre de l'année 2017 (en lien avec l'élaboration du projet fédéral) à son renouvellement. Cela fera l'objet d'une concertation avec les adhérents de la Facs. En complément à cette convention nous travaillons aussi à la mise en place d'un pacte de coopération stratégique et politique entre les partenaires de l'AVS. Ce pacte viendra renforcer le partenariat et, à partir du diagnostic partagé, préciser les axes de travail communs entre les signataires.

DES CENTRES SOCIAUX INSCRITS DANS UNE HISTOIRE PLUS QUE CENTENAIRE

LES PIONNIERS

Les « settlements » de Londres

Les premiers Centres Sociaux sont nés à la fin du XIX^{ème} siècle dans la banlieue de Londres. En 1884 Le pasteur **Samuel Barnett et sa femme** ouvrent le premier « settlements » « Toynbee Hall », dans la banlieue Est de Londres en invitant des universitaires et les élites des beaux quartiers à venir au milieu des catégories les plus pauvres du prolétariat industriel qui y étaient reléguées. Le nom qu'ils donnèrent à leurs établissements de « settlements » reste le terme consacré au plan international.

Les résidences sociales

Très vite, des initiatives semblables se multiplièrent aux Etats-Unis et en Europe. 1896 **Marie Gahéry** crée l'œuvre sociale dans le quartier de Popincourt à Paris. Ce sera le point de départ en France des résidences sociales, en particulier la Résidence sociale de Levallois-Perret qui s'imposera comme le pivot et un peu la référence du genre, sans doute du fait de la personnalité de sa directrice, **Marie -Jeanne Bassot (1876-1935)**.

En 1922, une vingtaine d'établissements se regrouperont pour créer la Fédération des Centres sociaux de France.

L'expérience des centres sociaux algériens

En 1955 **Germaine Tillion** développe des Centres Sociaux à Alger et en Algérie à la demande du Ministère Français de Jacques Soustelle.

C'est un véritable service qui est créé : d'octobre 1955 à 1962, 120 centres seront édifiés dans toute l'Algérie, et un millier d'agents formés seront en activité. On y crut jusqu'au bout à l'alphabétisation et à la formation professionnelle des jeunes et des adultes pour apprendre, enfin, à vivre ensemble un peu moins mal.

LE DEVELOPPEMENT

Peu nombreux entre les deux guerres (à peine une soixantaine au lendemain de la seconde guerre mondiale), les Centres Sociaux connurent leur véritable essor à partir des années 1960.

On comptait 211 Centres regroupés dans la Fédération Nationale en 1960, 400 en 1970, 1000 en 1980. Leur développement est lié au phénomène des grands ensembles et à la mutation du monde rural.

Les Caisses d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole ont joué un rôle déterminant dans ce développement. Mais les Centres bénéficièrent surtout de la dynamique associative qui se manifesta à cette époque dans tout le pays. Actuellement, plus de 70 % des Centres Sociaux regroupés par la FCSF sont gérés par des associations indépendantes.

1971 Le Conseil d'Administration de la CNAF décide d'étendre le bénéfice de la prestation de service aux Centres Sociaux. Peu après se généralisera le travail sur le projet social quadriennal.

ET AUJOURD'HUI

Il y a en France sensiblement + de 2100 centres sociaux. Une large majorité sont fédérés par la FCSF et ses 46 fédérations départementales ou régionales.

Si, dans les années fastes, une dominante socioculturelle est apparue, à partir du milieu des années 1980, avec la récession économique, les aspects insertion, social et santé sont redevenus prioritaires. L'ouverture à l'économie marque l'évolution récente des Centres dont la démarche s'inscrit désormais dans une problématique de développement local, fortement renforcé depuis le congrès de 2014 à de Lyon et l'affirmation de notre réseau de s'inscrire dans une démarche de développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes.

NOTRE VISION DU CENTRE SOCIAL

Nous nous inscrivons dans la Charte fédérale des centres sociaux de France en considérant que *« le centre social entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »*

Nous reprenons à notre compte la déclaration finale du congrès 2005 de la FCSF qui précise que *« les centres sociaux sont des outils communs que se donnent des hommes et des femmes, partageant le même espace de vie, pour développer la capacité de chacun à construire son existence en relation avec autrui et développer une citoyenneté active. Leur méthode propre est d'associer les démarches individuelles à des actions collectives locales à partir des besoins et problèmes concrets vécus par les personnes.*

Ils mettent en œuvre le principe de la coopération de préférence à celui de compétition. Ils refusent l'assistantat quelles qu'en soient les formes. Ils rejettent la relation consumériste dominante. Ils sont des lieux où peuvent se développer des actions engageant les personnes elles-mêmes ».

Et nous nous engageons dans le fil du 8e congrès de Lyon qui a démontré que les centres sociaux sont à la fois légitimes et capables d'intervenir sur des questions de société : isolement, discriminations, santé, logement, etc. Rien ne nous retient, du moment que nous agissons en accord avec nos valeurs et nos principes fondateurs, à savoir avec les personnes concernées par les questions identifiées, et pas à leur place, en alliance avec les partenaires eux-aussi concernés.

C'est pourquoi :

Nous œuvrons pour que les centres sociaux soient des lieux de formation « citoyenne » pour chaque personne quelles que soient ses ressources, ses capacités, ses compétences. Nous rêvons que nos directeurs et les responsables associatifs puissent consacrer une partie de leur temps à cette action.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui sortent de leurs « murs » pour aller au-devant des habitants, des associations, des acteurs de leurs quartiers, villages, villes.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui construisent des réponses aux besoins des populations en s'appuyant sur les désirs, les envies d'agir, les capacités des personnes. Nous rêvons que cette forme de travail œuvre à la reconnaissance de chaque personne.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui inventent avec les autres associations de leur territoire les réponses aux défis sociétaux qu'il leur faut relever.

Nous œuvrons pour que nos accueils soient des lieux ouverts, conviviaux, qui permettent aux populations de se rencontrer, de construire des projets communs.

Nous œuvrons pour des centres sociaux, où toute la programmation n'est pas figée, où il reste des espaces et du temps pour des projets, des initiatives de la population.

Nous œuvrons pour des centres sociaux dans lesquels Administrateurs et Professionnels travaillent ensemble, en collaboration à la mise en œuvre du projet et des actions.

Nous œuvrons pour de centres sociaux qui puissent créer des temps de rencontres, de partages, de débats autour de questions de société.

Nous œuvrons pour des centres sociaux qui, revendiquant l'autonomie de leur projet, soient capables d'en négocier les finalités et les moyens avec leurs partenaires dans le cadre d'un dialogue sur les enjeux, prenant en compte les politiques publiques de nos interlocuteurs, voire participant à leur élaboration. Nous souhaitons que cette contractualisation se fasse dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, voire lorsque les conditions sont réunies adossée à un « pacte de coopération » élaboré dans une démarche de co-construction.

NOTRE VISION DES PROBLEMATIQUES SOCIALES DEPARTEMENTALES

Fruit du travail du bureau et du conseil d'administration de la fédération nous constatons que dans notre département il y a une population qui vit des situations de fragilités qui ne cesse de croître, et que suivant où nous habitons nous n'avons pas une égalité de traitement, d'accès aux services. Ainsi nous notons ainsi :

- Que les Droits ne sont pas identiques pour tous et que certains ne les exercent pas ;
- Que l'accès à la santé/aux soins n'est pas toujours facile faute de praticiens ou impossible faute de moyens économiques suffisants ;
- Que la Précarité, le non accès à un emploi sont en augmentation ;
- Que le Vieillessement de la population, se vit pour une partie des seniors dans une précarité croissante, un isolement et un repli social important ;
- Que les jeunes, les jeunes adultes peinent à trouver une place, un emploi, un logement ;
- Que l'accès à la culture, aux loisirs, aux vacances n'est pas égal pour tous
- Que l'accès aux services publics est parfois très difficile (pas forcément accessible pour tous aujourd'hui) tant physiquement avec le retrait des services que techniquement avec la généralisation du numérique ;

Mais aussi :

- Que dans les territoires ruraux et/ou dans les territoires en politique de la ville il y a nécessité de rééquilibrer les politiques publiques départementales et de mener une action forte ;
- Que le repli des personnes sur les communautés de référence (précarité, handicap, religieux, âges, territoire, situation sociale) est croissant et que les croisements et les espaces où se vivent les mixités se referment peu à peu.

Nous constatons aussi :

- La nécessité d'œuvrer pour le maintien des habitants sur tous les territoires et au développement de leur vitalité ;
- L'importance de travailler l'ouverture au monde, à la mobilité des personnes et des territoires pour éviter un repli et un enfermement ;
- Que la question de la démocratie avec la montée de l'abstention et une complexité croissante que personne n'explique nuisent à une démocratie apaisée et active.

NOTRE VISION DE LA PLACE DES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE EN ARDECHE

Dans une organisation administrative en profonde transformation, afin de développer l'Animation de la Vie Sociale et de conforter l'action des centres sociaux il nous semble primordial :

- De contribuer à faire reconnaître la spécificité du projet « Animation de la Vie sociale » et d'œuvrer au renforcement de sa reconnaissance par les élus et techniciens des intercommunalités et communes ;
- D'œuvrer à la sécurisation financière et à la recherche de nouveaux moyens économiques pour assurer le développement des projets des centres sociaux et espaces de vie sociale ;
- D'accompagner le développement des structures de l'AVS et le maillage territorial ;
- De concourir à l'inscription des centres sociaux dans les différentes politiques sociales départementales et de renforcer le partenariat entre les Csx et le département, au renforcement des relations et des projets avec les DTAS et CMS :

Pour les centres sociaux enfin, nous ne pouvons que constater leurs difficultés croissantes à se situer dans ce mode en mouvement permanent.

Comment dès lors en comprendre les évolutions ? Comment concourir à cette transformation sociale que nous appelons de nos vœux ?

Comment y développer son projet en inter action avec les autres acteurs des territoires ? Sur quels territoires agiront-ils demain, ?

Comment entreront-ils en partenariat avec les nouvelles intercommunalités, avec les CIAS ? Comment travailleront-ils entre eux ?

Ce nouveau projet fédéral dont se dote aujourd'hui le réseau ardéchois des centres sociaux doit permettre d'apporter des réponses à ces questions et accompagner le réseau et ses acteurs durant les 5 années à venir

ORIENTATION STRATÉGIQUE A

VALORISER, DEVELOPPER LES ACTIONS

EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS SOCIALES

« C'est possible ! »

Le travail des centres sociaux ardéchois depuis de longues années démontre leur capacité à construire leur projet en prenant pleinement en compte la/les réalité(s) sociale(s) des territoires sur lesquels ils agissent. Ici c'est l'accès à une alimentation saine et accessible impossible, là une difficulté de mobilité, une autre de logement, ou là encore des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi ou des retraités qui ne peuvent plus se chauffer ET prendre soin de leur santé, enfin des personnes qui se referment sur des liens communautaires. Quelques exemples parmi d'autres qui montrent la nécessité absolue d'avoir une action qui soit ancrée dans la réalité mais qui ait pour visée de la transformer pour la rendre plus solidaire, plus juste !

« Là où nous en sommes »

Il est difficile aux acteurs de repérer les belles réussites qui pourraient les aider à construire leur propre action. A contrario, il est aussi difficile pour les institutions de pouvoir identifier la richesse et la diversité des réponses des centres sociaux. Par ailleurs, comme la FSCF, nous identifions que l'un des facteurs de succès de tels projets est le fait d'avoir su développer des alliances avec d'autres acteurs, notamment associatifs mais pas seulement, qui possèdent une « expertise » de la question traitée.

« Ce que nous voulons faire »

La Fédération, propose donc d'animer une fonction ressources, en complément et en proximité du travail réalisé par la FCSF afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.) départemental mais aussi national, et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau.

« Comment le faire »

Notre conviction est que c'est par l'organisation de rencontres entre des personnes, des expériences, que les ressources émergent du collectif et se diffusent au plus grand nombre que nous réussissons.

« On va le faire ! »

1. Valoriser les expérimentations et expériences du réseau qui produisent du changement

Notre objectif est de valoriser les actions qui permettent d'agir sur des questions de société données, mais aussi de formaliser les méthodes qui ont permis de les mettre en œuvre, dans un contexte donné.

Pour cela, nous proposons de :

- Repérer, dans notre réseau, les actions qui produisent du changement ;
- Formaliser les méthodes mises en œuvre par les centres ;
- rendre visibles ces actions et accessibles ces méthodes à l'ensemble réseau ;
- Contribuer aux productions du pôle ressources en ligne de la FCSF et à son utilisation locale.

2. Mobiliser des connaissances et des acteurs ressources

Notre objectif est de faciliter la mise en relation des centres sociaux avec des praticiens, chercheurs, artistes, réseaux associatifs, etc. mobilisables sur les différentes questions de société.

Pour cela nous proposons de :

- Repérer hors de notre réseau les actions qui produisent du changement social ;
- De construire des liens avec ses acteurs de proximités qui pourraient apporter une expertise au centres sociaux ;
- D'être des acteurs du travail de la FCSF et de l'URACS sur les questions sociales pour en être les porte-parole auprès des centres.

3. Sensibiliser, informer, former

Notre objectif est de contribuer à la diffusion des pratiques, mais aussi à une plus grande connaissance des enjeux sociaux par les acteurs bénévoles et professionnels des centres

Pour cela nous proposons ;

- D'organiser des temps d'échanges, de sensibilisation avec des personnes physique, institutions, entreprises associations qui agissent sur des questions sociales hors réseau fédéral ;
- D'organiser des temps de formation, d'information avec des intervenants, chercheurs, praticiens pour développer notre compréhension du monde et des phénomènes sociaux.

ORIENTATION STRATÉGIQUE B

SOUTENIR UNE FORME D'ACTION SOCIALE QUI S'ANCRE DANS LE « DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES » ET DANS LE « DIALOGUE ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS »

« C'est possible ! »

Depuis 2002, nous avons commencé un chemin avec les centres qui leur permet de développer une action plus impliquante et plus enrichissante pour les personnes. Nous constatons aujourd'hui le nombre croissant d'actions dont habitants, adhérents sont à la fois à l'initiative et la mise en œuvre. Nous repérons de plus en plus de personnes qui frappent à la porte des centres avec une « envie d'agir » avec d'autres.

Depuis plusieurs années, nous avons développé des compétences professionnelles en interne autour de l'animation du dialogue élus citoyens (contribution à l'élaboration des schémas sociaux départementaux, au dialogue des élus du pays de l'Ardèche méridionale avec les jeunes, participer l'animation du conseil citoyen de Privas ...) ces actions nous montrent que cela est possible, que le dialogue entre ces acteurs différents peut contribuer à améliorer l'action publique.

« Là où nous en sommes »

Les formations que nous avons développées avec Michel Séguier puis avec l'Uracs, ont permis de développer des envies de faire autrement, des compétences et commencer à transformer un peu les pratiques des centres. Les partenaires institutionnels ont repéré la fédération et les centres sociaux comme en capacité de mobiliser des personnes et d'animer. Des « espaces tiers » de dialogue. Ils ont perçu l'intérêt que ces temps d'échanges, de partages d'analyses, de construction soient médiatisés et animés.

Pour autant, nous avons l'impression d'être encore entre deux mondes. Les centres sociaux ont encore à travailler leur posture, à se construire une culture commune et un projet partagé entre professionnels et bénévoles, à œuvrer à la reconnaissance de ce champ de leur action auprès de tous leurs partenaires. Les institutions, bien qu'appelant à plus de participations citoyennes n'ont pas encore complètement modifié leurs pratiques et créé l'espace qui permettra à ceux-ci de co-construire les politiques qui les concernent et de ne pas être de simples faire valoir.

« Ce que nous voulons faire »

Notre conviction c'est que c'est par le développement des compétences de TOUS les acteurs des centres que nous pourrons progresser, c'est pourquoi la formation est un axe structurant de cette orientation.

Notre seconde conviction c'est aussi par l'expérimentation que nous pourrons modifier des pratiques et des comportements.

« Comment le faire »

C'est poursuivre la formation des acteurs pour développer leur capacité à aller hors les murs à la rencontre des habitants des territoires, pour mobiliser les personnes autour des questions sociales, pour animer des temps de débats et d'échanges.

C'est aussi agir en co-animant avec les centres et à leur demande des espaces de dialogues entre élus et habitants, ou à la demande d'institution autour de la construction de politiques publiques comme au sein du groupe d'Appui Départementale sur les rythmes scolaires.

« On va le faire ! »

1. Former les acteurs

Notre objectif est de renforcer les compétences des centres pour développer cette forme d'action sociale s'appuie sur l'expertise des personnes concernées, qui trouve ses fondements dans les problématiques qu'elles rencontrent et qui renforce leur capacité à agir collectivement.

Pour cela nous proposons : • D'informer salariés et bénévoles des centres des formations FAVE* existantes en région AURA ; • d'organiser tous les 2-3 ans une formation FAVE interne au réseau ardéchois ; • de développer 2-3 soirées formation-débat par an avec des praticiens, des chercheurs.

2. Accompagner les centres

Notre objectif est de pouvoir accompagner des acteurs des centres qui le souhaiteraient dans la mise en œuvre de formes d'actions nouvelles pour eux.

Pour cela nous proposons : • d'être en capacité d'accompagner 2 ou 3 projets par an ; • d'être en capacité de pouvoir contribuer à une mise en relation avec les informations, savoirs, méthodes dont ils pourraient avoir besoin pour mener leur projet ; • de valoriser et de communiquer sur les résultats obtenus et les méthodes employées.

3. Démontrer l'intérêt de l'implication citoyenne

Notre objectif est de pouvoir accompagner 2-3 processus de participation citoyenne dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques afin de démontrer la plus-value pour les institutions d'associer les populations, les personnes concernées.

Pour cela nous proposons : • de poursuivre notre participation au sein du GAD afin de contribuer à la participation de l'ensemble des parties concernées dont les parents et les enfants à l'évaluation de l'aménagement des rythmes scolaires ; • de poursuivre le travail avec le PAM dans l'accompagnement méthodologique du dialogue élus - jeunes ; d'être ouvert et d'étudier d'autres sollicitations qui contribuent au renforcement de la participation citoyenne aux politiques publiques.

ORIENTATION STRATÉGIQUE C

ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX A SE SITUER DANS UN ENVIRONNEMENT EN EVOLUTION

« C'est possible ! »

L'environnement dans lequel les centres sociaux évoluent est mouvant, en reconfiguration importante depuis plusieurs années. La nouvelle circulaire de la CNAF de 2014 qui a mis en avant le concept d'animation de la vie sociale et la participation des habitants au pilotage des projets, puis ses deux annexes en 2016 qui sont venues préciser la fonction de direction, de référent famille et la mission d'accueil ; le schéma directeur de l'AVS qui en découle et qui décline sur le département la mise en œuvre de la circulaire de 2014 ; les reconfigurations des intercommunalités, la loi Notre, le développement des CIAS et les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, les schémas sociaux départementaux qui structurent les politiques du département, la loi d'adaptation de la société au enjeux du vieillissement et la conférences des financeurs .../. Voici quelques exemples parmi bien d'autres qui montrent que les centres sociaux ont su repenser leur action au grès des évolutions.

« Là où nous en sommes »

Les centres sociaux sont plutôt réactifs et en capacité d'adaptation. Pourtant nous pouvons craindre que ces réformes n'aient pas encore impacté complètement les centres sociaux dans leur action, ni dans leur forme. Nous percevons si nous n'y prenons garde collectivement `qu'un risque économique fort et une redistribution forcée menacent notre réseau. Pour autant, le travail accompli ces dernières années montre la maturité acquise qui permet lorsque nécessaire de se réunir et parler ensemble aux partenaires.

« Comment le faire »

Nous pensons que c'est par le développement de la coopération, et du travail collectif que nous pourrons permettre à ce processus de ne pas nuire à la fois au travail des centres et à son portage par des habitants engagés, mais par le renforcement du pacte fédéral versus la survie individuelle que nous pourrons développer un espace fédéral de qualité.

Nous pensons que c'est par l'anticipation et la recherche de nouveaux modes de financements que nous pourrons demain créer les conditions qui permettront le financement de l'innovation sociale, de projet en dehors des sentiers balisés par des appels à projets divers.

« On va le faire ! »

1. Coopérer entre centres sur un même territoire

Notre objectif est d'accompagner les centres sociaux dans un travail de coopération entre eux lorsqu'ils agissent sur un même territoire.

Pour cela nous proposons : • D'animer des espaces de travail entre centres sociaux pour construire de la parole commune pour pouvoir dialoguer avec les EPCI ; • De contribuer à la création de projets communs ; • De susciter la création d'instances de dialogues et d'échanges entre dirigeants bénévoles ; • De contribuer à la création de projets communs sur des territoires d'échelles différentes, de la commune au département.

2. Associer les partenaires institutionnels à notre projet global

Notre objectif est de contribuer à la prise en compte du projet global du centre social par l'ensemble des partenaires et de mettre en œuvre une relation partenariale basée sur la subvention et la coopération en acteurs égaux.

Pour cela nous proposons : • De poursuivre le travail entrepris autour des pactes de coopération avec les partenaires de l'AVS pour en généraliser le principe si le centre le souhaite ; • De communiquer en direction des communes et EPCI 2 fois par an pour valoriser l'action des centres sociaux ; • De participer lorsque nous sommes sollicités aux instances des CIAS ou à différents groupes de travail pour y porter la voix des centres.

3. Inventer de nouvelles formes pour asseoir l'économie de nos projets

Notre objectif est de nous redonner des marges de manœuvre pour développer de l'innovation sociale, des projets atypiques, hors des sentiers des politiques publiques.

Pour cela nous proposons : • De développer une fonction ressources pour diffuser les appels à projets, et accompagner les centres qui le souhaiteraient pour y répondre ; • D'étudier la possibilité de création d'une fondation ; • De nous rapprocher des entreprises ardéchoises pour développer du mécénat de compétences et /ou de l'appui en matériel.

ORIENTATION STRATÉGIQUE D

ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX DANS LEUR FONCTIONNEMENT

« C'est possible ! »

Dans un monde administratif, juridique en évolution les centres sociaux adaptent leur organisation en permanence. Ils ont renouvelé leur projet social dans un nouveau cadre défini par la CNAF. Il y a dans ces projets, au sein de ces équipes, une capacité d'adaptation, de création qui permet de prendre en compte rapidement une nouvelle réalité.

Constatant parfois la baisse de l'engagement bénévole, le désir de prendre des responsabilités, les associations ont su inventer, bricoler des formes d'organisation qui permettent la mise en œuvre de solutions adaptées et efficaces.

« Là où nous en sommes »

Depuis de nombreuses années les délégués fédéraux ont assuré cette mission, tout en prenant le temps de développer les relations directes entre les centres. C'est aujourd'hui bien plus le cas qu'auparavant et des appuis techniques naissent entre les acteurs au grès des sollicitations. Pour autant cela ne suffit pas et ne répond pas à toutes les demandes.

Nous avons collectivement progressé dans l'animation des instances, des AG ; sommes plus efficaces dans la mobilisation, pour autant nous sommes parfois confrontés à des pertes de vitalités démocratiques, ou de volonté d'assumer une fonction au sein des instances.

« Ce que nous voulons faire »

Dans ce contexte, il est nécessaire d'avoir en interne au réseau fédéral une expertise qui permette de répondre aux demandes du réseau et/ou de pouvoir orienter vers des prestataires reconnus.

Nous voulons contribuer à un renouveau du portage démocratique des centres sociaux par les personnes concernées.

« Comment le faire »

En contribuant au partage de savoirs et compétences entre centres sociaux

En mobilisant l'équipe de délégués fédérale si besoin, en fonction des questions et des compétences

En contribuant au développement des formes de vie associative adaptées à l'histoire, au contexte des centres et aux personnes qui y concourent.

On va le faire ! »

1. Partager les pratiques et les compétences

Notre objectif est de contribuer à développer un réseau de solidarité entre acteurs.

Pour cela nous proposons : • De participer régulièrement aux instances des centres pour connaître l'ensemble des bénévoles ; • D'identifier les compétences des acteurs professionnels et bénévoles des centres • De solliciter les personnes à partir de leurs compétences et d'accompagner le transfert si nécessaire ; • de relayer les demandes des centres pour créer une habitude de partage ; en mobilisant l'équipe fédérale si nécessaire.

2. Se qualifier sur les champs administratifs

Notre objectif est de faire en sorte que la gestion administrative ne prenne pas le pas sur la dimension de l'animation du projet et soit suffisamment partagée entre les dirigeants bénévoles et salariés.

Pour cela nous proposons : • De développer des temps de formation information au sein des comités de direction, des réunions de présidence, des groupes de pairs en fonction des postes pour pouvoir monter collectivement en compétences ; • De diffuser des informations de nature juridique et administrative de la branche et/ou des partenaires sociaux ; • de contribuer à l'élaboration par chaque centre de schémas de délégations clairs et adaptés.

3. Progresser sur la dimension d'animation démocratique des instances

Notre objectif est de contribuer au développement d'une vie associative riche, démocratique, dynamique et en capacité de piloter le projet social.

Pour cela nous proposons : • en 2017 – 2018 une recherche action sur la gouvernance des centres ; • d'accompagner ensuite les centres qui souhaiteraient réfléchir à leur gouvernance ; • De diffuser les différentes expérimentations, méthodes et approches.

4. Développer avec les centres des actions partagées au services des centres

Notre objectif est de contribuer au développement des centres sociaux et de leur projet. Ainsi nous pourrions à la demande de toute ou partie du réseau mettre en œuvre des actions qui consolident les projets des centres, ou répondent à une demande plus spécifique.

Pour cela nous proposons : • De poursuivre notre engagement dans le portage d'un GME Solidaire pour répondre avec 7 centres sociaux au marché public ASLL ; • D'être à l'écoute des demandes du réseau pour de nouveaux projets dont par exemple l'organisation d'un BAFA spécifique ALSH et centres sociaux.

5. Accompagner les centres sociaux à leur demande dans des moments importants

Notre objectif est de répondre aux sollicitations concernant la mise en œuvre du projet social et d'être au côté de nos adhérents dans des moments clés parfois conflictuels.

Pour cela nous proposons : • D'accompagner des renouvellements de projets ; • De soutenir les équipes des centres dans les crises, de se situer en médiation ; • D'accompagner les recrutements de directions et autres postes à la demande des centres ; • D'élaborer des propositions de formation des bénévoles/acteurs du projet.

ORIENTATION STRATÉGIQUE E

METTRE EN ŒUVRE UNE DYNAMIQUE DE RESEAU, UNE VIE FEDERALE RICHE ET DEMOCRATIQUE, POUR PORTER COLLECTIVEMENT CE PROJET

« C'est possible ! »

Notre vie associative est riche et dynamique, pratiquement tous les centres y contribuent. La démocratie au sein des instances associatives est à la fois une règle et une pratique qui s'incarne dans des méthodes et des outils. Au-delà des instances, des espaces de travail sont ouverts qui permettent à chacun de contribuer selon son envie au projet.

Les dirigeants bénévoles sont porteurs du projet fédéral et participent pleinement au dialogue avec les institutions.

La fédération se développe peu à peu à la fois sur son implantation territoriale (avec la reconnaissance des espaces de vie social) que dans ses relations partenariales.

« Là où nous en sommes »

Des projets naissent et se développent dans lesquels des acteurs s'engagent, mais cela manque parfois de portage politique.

La parole politique fédérale n'est pas suffisamment portée par tous les membres du CA, nous avons besoin de progresser dans notre lecture des enjeux sociaux.

« Ce que nous voulons faire »

Développer une conscience collective d'un projet fédérateur autour d'une vision partagée à la fois de la société à laquelle nous aspirons et des centres sociaux dont nous rêvons.

Renforcer le portage politique de notre projet par les bénévoles et le lien qui nous lie entre nous centres sociaux et fédération.

Renforcer la reconnaissance de la fédération comme un acteur de la représentation de ses adhérents, en capacité de contribuer aux politiques publiques.

« Comment le faire »

En développant la formation des bénévoles ; en créant les conditions du débat au sein de nos instances ; en créant des espaces d'investissement pour chacun ; en revisitant régulièrement le lien entre les centres et la fédération

« On va le faire ! »

1. Renforcer le portage politique collectif

Notre objectif est de contribuer à développer une parole politique fédérale portée par tous et dans laquelle chacun peut se reconnaître.

Pour cela nous proposons : • De développer des temps de formation pour nos administrateurs ; • D'organiser une fois par an un séminaire pour le bureau fédéral ; • De communiquer sur les prises de décision du bureau et du Conseil pour plus de transparence ; d'avoir le souci dans nos formes d'animation de faciliter la prise de parole de tous ; D'être attentif à la plus grande représentation possible des adhérents au sein des espaces fédéraux.

2. Conforter le lien entre les adhérents et le réseau

Notre objectif est de faire en sorte que chaque adhérent contribue à l'avancée du projet fédéral et en soit un vecteur.

Pour cela nous proposons : • De revisiter régulièrement le lien d'adhésion reconnaissance ; • De construire notre projet et nos actions dans le dialogue avec les centres ; • D'animer des temps d'échanges entre acteurs des centres et fédération par le biais des commissions existantes ou à créer ; • De participer à des temps de travail avec les centres.

3. Développer le travail en réseau des bénévoles

Notre objectif est de faire en sorte, chaque personnes impliquées dans la gestion et/ ou l'animation des projets des centres bénévolement puisse vivre aussi une vie fédérale, et contribuer à l'avancée de notre projet :

Pour cela nous proposons : • D'organiser une fois par an une journée de rencontre et d'échanges à destination principale de ces acteurs ; • De développer l'information sur les actions conduites par les centres sociaux auprès des bénévoles ; • De contribuer au développement de rencontres inter-centres

4. Mailler le territoire, développer le réseau

Notre objectif est de contribuer au développement d'une présence d'une animation de la vie sociale fédérée en tout point du département.

Pour cela nous proposons : • D'accompagner la création d'EVS et de Centres sociaux ; • De repérer puis de proposer lorsque cela est possible aux porteurs de projet de développement social local agréé ou non, de nous rejoindre.

5. Représenter, les Csx, le fédéralisme,

Notre objectif est de contribuer à la reconnaissance des centres sociaux par les acteurs, à la promotion du fédéralisme, au portage de notre projet au sein des instances partenariales.

Pour cela nous proposons : • D'être présent, actif au sein d'instances techniques et politiques choisies avec stratégie au profit des projets des centres sociaux ; • D'organiser la parole collective des centres sociaux ; • De promouvoir le fédéralisme comme mode d'organisation.

6. Développer un partenariat institutionnel, fort et coopératif au service des centres,

Notre objectif est de contribuer à la création de relations partenariales équilibrées, basées sur la coopération entre acteurs

Pour cela nous proposons : • De contribuer à la construction des politiques publiques ; • De construire un mode d'échange basé sur la recherche de la confiance et transparent ; • De travailler dans le cadre de conventions partenariales négociées tant sur le plan stratégique que technique ; • D'être présent et actif dans le partenariat autour de SENACS en Rhône-Alpes, de renforcer le rôle de cet outil pour valoriser l'action des centres.

NOTRE ORGANISATION ASSOCIATIVE

Les instances

L'Assemblée Générale

C'est l'instance de décision de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux. C'est elle qui annuellement choisit les axes du travail fédéral. C'est elle qui lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle évalue l'avancement du projet.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a pour mission d'administrer la Fédération des Centres Sociaux de l'Ardèche. Il est chargé de préparer les orientations politiques et les objectifs de la Fédération et de veiller à leur application par les moyens d'action dont elle dispose.

Il représente collégalement la Fédération auprès des autorités compétentes et des pouvoirs publics et prévoit à cet effet des délégations nécessaires.

Le Bureau

Le Bureau prépare les projets afférents à la mission du Conseil d'Administration. Il assure l'exécution des décisions du Conseil, il contrôle l'action du Délégué Départemental et le fonctionnement fédéral.

Les autres formes du travail fédéral

Au-delà des instances statutaires il existe d'autres formes du travail, qui bien que non décisionnaires (sauf décision express du Conseil d'Administration), concourent à la réalisation du projet fédéral.

Les rencontres des Présidents, administrateurs des centres

Le Président et le délégué peuvent réunir les dirigeants des associations adhérentes. C'est l'occasion d'un échange entre pairs sur ce qu'ils vivent dans leur association et d'évoquer les relations, attentes, avec leur fédération.

Le comité des Directions,

Il est réuni et animé par le délégué fédéral quatre à cinq fois par an. C'est une instance de collaboration et d'échanges entre les directeurs. Les travaux du Comité Technique des Directeurs peuvent nourrir les décisions du Conseil d'Administration.

Les commissions de travail des professionnels des centres

Plusieurs commissions de travail entre les professionnels des centres sociaux existent. (Référents famille, accueil, enfance, jeunesse). Elles ont pour objet l'échange de pratiques, outils, techniques. Elles peuvent aussi en collaboration avec des bénévoles et le délégué, piloter un projet fédéral.

Les commissions de travail des bénévoles des centres

C'est une nouvelle forme de travail que nous aurons à construire et à animer entre les bénévoles des centres sociaux, à la demande de ceux-ci pour contribuer à leur permettre de vivre une vie de réseau.

NOS RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES INTERNES

Les ressources bénévoles

Les ressources humaines de la fédération sont principalement composées par l'ensemble des membres du réseau qui s'investissent dans le projet fédéral. Cet investissement peut se faire de manière globale par une participation dans les instances fédérales, mais il peut aussi être plus circonstancié dans le temps ou sur un projet.

Il conviendra tout au long des 5 années du projet d'encourager, susciter la participation active des personnes et des groupes.

Les ressources salariées

Elles sont aujourd'hui constituées d'un délégué général à 0.85 TEP et d'une déléguée à 0.8 ETP. Cette équipe est en charge de l'animation du réseau, de la progression du projet, du soutien des adhérents.

Les délégués participent avec les instances associatives, à la représentation de la fédération et des centres sociaux en fonction de leur mission

Depuis juin 2016 cette petite équipe est complétée d'une chargée de mission en communication à hauteur de 2 heures hebdomadaires

En fonction des besoins et projets, nous pourrions faire appel à d'autres ressources plus occasionnelles (formateurs, conférenciers ...)

LES RESSOURCES HUMAINES EXTERNES

La Fédération Ardéchoise peut mobiliser d'autre part des ressources du réseau fédéral pour son projet

Les ressources de l'union régionale

Elles sont de deux natures :

Des mises à disposition (moyennement paiement) d'une assistante fédérale essentiellement pour assurer le travail lié au marché public ASLL.,

Des collaborations avec les autres délégués de Rhône-Alpes (départementaux ou régionaux) pour progresser ensemble sur un dossier, construire une action, partager une analyse sur une situation

Les ressources de la Fédération Nationale

Elles sont de plusieurs natures :

Des « chantiers » traités par le réseau national pour le compte de tous. Ces actions, cette expertise peut nourrir notre action. La Fédération Ardéchoise, au vu de ces axes de travail pourra participer à des travaux à vocation « universelle »

Des instances, structures que nous pourrions mettre au service de notre projet

Des personnes ressources externes diverses

NOS ECONOMIE DE PROJET

L'économie du projet fédéral repose sur 3 piliers :

- LES COTISATIONS

- Les cotisations des adhérents sont la traduction financière de la volonté de participer à une structure fédérale et de la doter des moyens nécessaires à un minimum d'autonomie. C'est le signe d'un engagement politique fort des centres sociaux ardéchois.
- Les cotisations représentent sensiblement 20 % de nos ressources aujourd'hui hors marché ASLL (c'était 11% en 2005)

- LES SUBVENTIONS

- Deux types de subvention sont possibles. Des subventions de fonctionnement que nous pourrions qualifier de structurelles et des subventions sur projets. Pour l'essentiel, existent aujourd'hui des subventions de fonctionnement qui sont attribuées par le biais de deux conventions
 - o Une subvention de la DRCSP (soutien au réseau des centres sociaux)
 - o Trois subventions du Conseil Général, de la CAF et de la MSA dans le cadre de la convention inter – partenariale et pluriannuelle.
- Les subventions de fonctionnements représentent 41% de nos ressources (Hors marché ASLL) contre 58% en 2005.

En fonction des projets qui se développent nous pouvons parfois avoir des financements spécifiques. Dans les années à venir, nous rechercherons des financements complémentaires directement liés aux actions.

- LES PRESTATIONS

- Deux sortes de prestations pour la fédération ardéchoise des centres sociaux.
 - o Celles qui viennent de services rendus au réseau fédéral, et que nous pourrions qualifier d'internes. Elles sont le reflet de la participation financière des centres aux actions fédérales. Parmi celles-ci il nous faut remarquer les produits liés à FOSFORA (Fonds pour la formation des bénévoles), aux séjours été ...
 - o Celles qui proviennent des ventes ou de partenariats externes. Il s'agit principalement pour les années à venir de la gestion des mesures liées au FSL.
 - o Ces recettes représentent 53% de toutes nos ressources, mais seulement 6.5% hors marché public ASLL